

Auxerre le 26 Février 1947,

Monsieur le Maire,

Je viens d'apprendre, après de multiples démarches, que le corps de mon fils, le Lieutenant Pierre Moutte, du 29^e Régiment de Dragons français (2^{me} Division Légère Mécanique, dans les Chars), Mort pour la France le 13 Mai 1940 au cours d'un bombardement, repose au Cimetière Communal de Meppes.
Je viens vous demander Confirmation de cette nouvelle car mon intention, dans l'affirmative, est de me rendre sur place.
D'autre part, je n'ai jamais reçu aucun des objets personnels de mon fils. Je désire donc savoir également dans quelles conditions ont eu lieu les opérations d'identification. Quels sont les Témoins et leur adresse.

Je prie, Monsieur le Maire, que vous ayez l'obligeance de m'en dire, après vérifications, me donner les éclaircissements ci-dessus et, en attendant, je vous adresse, avec mes remerciements et ma reconnaissance, l'expression de mes sentiments distingués.

P. Moutte

Madame Moutte, Rue de la Charbonnerie
à Auxerre (Yonne) France